



**Haute Autorité
pour la transparence
de la vie publique**

L'employeur

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique est une autorité administrative indépendante chargée de promouvoir la probité de la vie publique.

Présidée par Jean Maïa, elle se compose d'un collège de 13 membres et de 75 agents aux cultures professionnelles diverses.

L'institution accompagne et contrôle quotidiennement des responsables et agents publics, ainsi que des représentants d'intérêts, afin de donner aux citoyens l'assurance que la décision publique est prise dans l'intérêt général.

Les missions de la Haute Autorité s'articulent autour de quatre grands axes :

- le contrôle de déclarations de patrimoine et d'intérêts ;
- la prévention des conflits d'intérêts ;
- le contrôle des mobilités entre les secteurs public et privé ;
- la régulation de la représentation d'intérêts (et, depuis le 1er juillet 2025, de l'influence étrangère).

Pour plus d'information sur les missions de la Haute Autorité, consulter le site internet : www.hatvp.fr

Offre d'emploi | Chargé(e) de mission juridique

La direction juridique et déontologie :

La direction juridique et déontologie apporte l'expertise juridique nécessaire à l'exercice de l'ensemble des missions de la Haute Autorité.

Elle est en outre chargée du traitement des saisines déontologiques. À ce titre, elle traite les dossiers portant sur les mobilités entre le secteur public et le secteur privé de certains responsables publics (membres du Gouvernement, membres des autorités administratives et publiques indépendantes, grands exécutifs locaux) et des agents publics, ainsi que les demandes de conseil déontologique adressées par les responsables publics.

La direction est par ailleurs chargée des relations internationales de la Haute Autorité et de nouer les partenariats auprès de différents acteurs de la vie publique. Enfin, elle assure la production doctrinale de la Haute Autorité, sous toutes ses formes (rapports, articles, tribunes, études, actes de colloque, etc.).

Le poste :

Rattaché(e) à la direction juridique et déontologie, sous la responsabilité de la directrice, de ses adjoints et de la responsable du pôle déontologie, la/le titulaire du poste sera chargé d'assurer, au côté des six chargés de mission juridique que compte ce pôle, le traitement des saisines déontologiques (instruction des dossiers et préparation des projets de délibération et des notes de présentation). Il pourra en particulier se voir confier le contrôle préalablement à la nomination d'agents publics.

Le profil du/de la candidat(e)

Le ou la candidat (e) devra notamment faire preuve de :

- Bonne connaissance du droit public et du fonctionnement de l'administration publique
- Grande capacité d'organisation et de réactivité
- Rigueur et fiabilité
- Discrétion et confidentialité
- Excellentes qualités rédactionnelles

Formation souhaitée

- Bac + 5 en droit

Identification du poste

Catégorie : A

Quotité : 100 %

Statut : vacant au 01/01/2026, disponibilité au plus tôt souhaitée

Modalités : CDD de droit public, d'une durée d'un an

Lettre de motivation et CV à adresser à l'attention du Président à l'adresse : recrutement@hatvp.fr

Localisation : Paris, 2ème arrondissement

Site internet : www.hatvp.fr